CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E33486** **VALABLE JUSQU'AU** **19/09/2027**

ÉDITÉ LE 23/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1906

Raison sociale : ENTREPRISE GELIN

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/05/2017

Capital : 120 000

68 RUE DE LA CONDEMINE
71000 VARENNES-LES-MACON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON B686750332

Siret : 686 750 332 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4306491-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 200586211804

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 200586211804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 03 85 34 70 00 **Fax :**

Portable : 06 89 34 78 42

Responsabilité légale :
GELIN PHILIPPE PRÉSIDENT / GELIN MARIE-LAURE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://gelin-btp.fr

E-mail : marie-laure@gelin-btp.fr

Effectif moyen : 40 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 065 758 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	29	20/06/2024
2142	Réparation en maçonnerie et en béton armé		20/06/2024
2171	Taille et pose de pierre		20/06/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/06/2026 11:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.